t-on fait? Je suis sûr qu'aucun député savait vraiment ce qu'entraînerait pareille décision. Le sort de nos parcs nationaux sera peut-être le même si on le confie à une société de la Couronne.

J'insiste sur ce que j'ai dit au sujet des panneaux d'affichage autour de nos aéroports, car je crains fort qu'en adoptant le projet de loi dans sa forme actuelle nous permettrions à la société de la Couronne chargée des parcs nationaux d'autoriser l'installation de panneaux semblables dans les parcs. Je suis sûr que les Canadiens ne verront pas d'un bon eil le gouvernement ou la société de la Couronne qui permettra l'installation de kiosques à «hot dog» et de panneaux de réclame un peu partout dans nos régions.

J'aimerais aussi parler de l'éventuelle création du dernier parc national mentionné par le député de Red Deer (M. Thompson), le parc national de Gaspé. Je sais que la province de Québec a besoin de ce parc.

Pourtant, ce que personne n'a vu c'est que l'entente ne vaudrait que pour 99 ans. Voilà qui s'éloigne de l'idée de parcs nationaux distribués d'un océan à l'autre et présentant une identité nationale, parce qu'au bout de ces 99 ans, la province de Québec—et si cela se passait en Saskatchewan ce serait la même chose—pourrait rembourser le gouvernement fédéral et reprendre le parc. Tout le concept d'identité nationale et de parcs nationaux tomberait à l'eau. Je m'oppose très vigoureusement à ce qu'on laisse ce genre de législation passer à la Chambre quand on regarde tout le concept sur lequel devrait porter un parc national.

• (9.10 p.m.)

Nous savons que trop de provinces et trop de sociétés se serviront d'une forme d'attraction quelconque pour amener les gens dans une région. Nous prétendons que toutes les fois qu'on crée un parc national uniquement pour en retirer du pouvoir ou favoriser le commerce—et tout ce qui va de pair avec le commerce, personne dans cette Chambre ne l'ignore—c'est un mauvais concept et une mauvaise façon de procéder.

Si nous voulons garder notre identité et posséder de vrais parcs nationaux, il est grand temps de faire cela précisément et de garder à perpétuité ces parcs nationaux, car c'est le seul moyen pour nous d'exister dans ces conditions. Comme l'orateur qui m'a précédé, le député de Red Deer, l'a mentionné, et je tiens à le signaler, beaucoup de gens dans la ville de Jasper, sont naturellement employés dans l'industrie ferroviaire et dans nombre d'autres industries de service. Ces deux régions, en particulier, devraient assurément être dotées d'un gouvernement autonome.

Les observations qu'a faites mon collègue de Comox-Alberni sont très justes et absolument exactes si l'on considère la situation actuelle. Il a lui-même dit que Banff et Jasper—il l'avait déjà signalé il y a bien des années—que Banff et Jasper ne devraient pas être prisonnières de leur milieu. Personne à la Chambre ne voudrait voir à l'heure actuelle qui que ce soit prisonnier de son milieu et réellement reconnu comme citoyen de second ordre. A moins de reconnaître que Banff et Jasper, en particulier, ont leur mot à dire dans cette proposition d'ensemble et sont dotés des moyens et des méthodes de communication voulus, alors nous disons à ces gens qu'il y a peu de citoyens à part entière.

Ceux qui sont chargés de nos parcs nationaux méritent d'être loués pour le zèle consacré à leur conserver leur personnalité. Ce n'est que justice, à mon avis, de le reconnaître et de les en féliciter. Trop souvent, nous entendons formuler des critiques selon lesquelles ils ne feraient pas bien leur travail, mais les responsables de ces parcs nationaux font de leur mieux pour appliquer des principes auxquels souscrivent beaucoup d'entre nous ici à la Chambre. Si nous devons proposer maintenant de remettre ces fonctions à une société de la Couronne, c'est-à-dire, comme l'ont dit certains députés, une société sans visage, à laquelle il manque les sentiments et le dévouement qu'il faut, ce sera mal servir les intérêts de tous. Je recommande instamment qu'on n'envisage pas la création d'une société de la Couronne dans ce domainelà. Dans bien d'autres, des sociétés de la Couronne ont rendu des services signalés, mais il s'agit dans celui-là de relations humaines, de sciences sociales, et nous ne voulons pas v voir de société de la Couronne.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'aimerais tout d'abord ajouter que la circonscription de Crowfoot s'étend à proximité du parc national de Banff auquel je suis particulièrement attaché car mon frère, député pendant neuf ans, représentait l'ancienne circonscription de Jasper-Edson. Je peux vous assurer, monsieur l'Orateur, que je l'ai écouté bien des nuits, à sa sortie de la Chambre, me parler des problèmes du parc de Jasper et de la bureaucratie qui administrait les parcs nationaux de Banff et de Jasper. Ainsi je participe à ce débat avec un intérêt pour les affaires des deux parcs principaux de l'Alberta et non sans un certain souci pour l'intérêt croissant à l'endroit des terrains de jeu et des facilités de récréation de Watertown, deux facteurs essentiels de l'industrie touristique en Alberta.

Je crois que ce projet de loi va beaucoup plus loin et qu'il ne se rapporte pas uniquement aux questions fondamentales relatives